

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais,

En ce début de printemps, je peux encore vous assurer que grâce au travail de tous les membres du conseil municipal et une attention de tous les instants sur nos dépenses et nos recettes, la commune de Moncrabeau est très saine financièrement et peut donc sereinement faire face à l'explosion des prix que nous subissons tous depuis plusieurs mois. Notre gestion prudente depuis plusieurs années nous permet aujourd'hui non seulement de continuer les investissements et projets que nous avons pour ce mandat mais aussi de faire face à l'énorme augmentation des coûts de l'énergie, (pour exemple, à consommation constante la facture d'électricité de 2022 sera multipliée par 3 en 2023 !!!) ainsi que de ne pas augmenter les impôts sur lesquels la commune a encore la main (TFB, TFNB, THRS). Ceci n'est pas le cas pour tout le monde et plusieurs communes proches de nous ont été obligées d'annuler ou de reporter TOUS les investissements prévus pour le reste du mandat. Les investissements que nous avons faits les années passées et que nous allons terminer en 2023 pour changer la TOTALITE de l'éclairage des nombreux bâtiments publics (mairie, écoles, salle des fêtes etc. etc.) en LED va continuer et nous permettre de faire de grosses économies sur nos factures d'électricité. Il est clair, comme je l'ai dit lors des vœux du conseil municipal, que chacun d'entre nous doit faire attention lors de l'utilisation des bâtiments et équipements communaux à éteindre la lumière et couper ou baisser le chauffage en partant.

Comme vous le savez sûrement, depuis la loi de finances 2019, l'évolution des bases d'imposition sur les taxes foncières est indexée sur l'inflation. J'en profite pour rappeler que les communes n'ont AUCUN contrôle sur l'évolution des bases d'imposition. Il est donc malheureusement certain que compte tenu d'une inflation très importante, autour de 7 % en 2022, nous pouvons nous attendre à une forte augmentation mécanique des taxes foncières en 2023. J'aborde ce sujet douloureux car j'entends que certaines personnes sûrement très mal renseignées et peut être un peu mal intentionnées colportent la rumeur que les impôts de la commune vont augmenter de 30% à cause du projet Emmaüs !!!! Je l'ai dit lors de la réunion publique, et puisque cela ne semble pas suffire à certains, je l'écris dans ce bulletin : pas un centime d'euro d'argent communal n'a été dépensé de quelque manière que ce soit sur ce projet en 2022 ou prévu pour les années à venir ! Je le rappelle aussi, ceci est un projet privé ! Je me tiens évidemment à votre disposition si vous avez besoin de quelques précisions.

Autre sujet ô combien compliqué et surtout imposé est celui du PLUI. La loi « Climat et Résilience » de 2021 a eu pour effet d'effacer à peu près 85% des terrains « constructibles » de notre carte communale de 2005. Cette loi, qui comme d'habitude nous vient « d'en haut » et ne tient absolument pas compte des spécificités des territoires, impacte encore une fois très négativement les communes rurales comme la nôtre. Il est donc très important que si vous êtes propriétaire de bâtiments existants cadastrés en « granges, dépendances, hangar, séchoir à tabac et autres » vous remplissiez dès maintenant le formulaire de demande de changement de destination. Cela permettra, à vous ou à vos descendants de pouvoir s'ils le souhaitent dans un futur proche ou lointain, transformer des bâtiments en habitation. Cette demande, si elle est accordée, ne vous oblige aucunement à faire quelques travaux, mais laisse la porte ouverte à de futurs projets et, à mon sens, aura un impact positif sur la valeur de vos biens.

Plusieurs projets ont été finalisés au cours de ces derniers mois, non sans peine et grâce au travail acharné des membres du conseil : pour exemples la réfection totale des toilettes publiques place de la mairie qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, a engendré un stress inouï pour un chantier si simple de prime abord, le sol du préau de l'école primaire, les puits de lumière de la maternelle, l'ajout de points d'éclairage public solaire, la sécurisation du centre de loisirs, la création d'une aire de loisirs au Boué etc. etc.

